

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00427

Numéro SIREN : 392 860 243

Nom ou dénomination : PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 7747

PETROINEOS MANUFACTURING France SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

13117 LAVERA

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jury', is written over the stamp.

Etats Financiers au 31 Décembre 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122021					
			N-1 31122020					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 521 870	AC	1 521 870		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 123 916	AG	12 224 864	899 051	1 319 972
		Fonds commercial (1)	AH	30 055	AI	30 055		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	17 398 369	AO	2 553 921	14 844 447	10 454 355
		Constructions	AP	18 259 566	AQ	13 518 615	4 740 951	5 118 474
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 125 156 314	AS	454 683 556	670 472 758	655 461 922
		Autres immobilisations corporelles	AT	10 742 818	AU	9 852 522	890 296	182 419
		Immobilisations en cours	AV	127 587 461	AW		127 587 461	111 524 031
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	34 509 371	CV	1 510 000	32 999 371	32 999 371
		Créances rattachées à des participations	BB	38 112	BC		38 112	38 112
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	10 173 562	BI		10 173 562	4 059 706
	TOTAL (II)		BJ	1 358 541 417	BK	495 895 404	862 646 013	821 158 365
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 933 154	BM	1 570 015	4 363 138
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	9 156 253	BS		9 156 253	3 587 728
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	380 000	BW		380 000	380 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	118 964 089	BY		118 964 089	49 478 698
		Autres créances (3)	BZ	40 442 067	CA		40 442 067	25 586 907
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	8 693 911	CG		8 693 911	2 702 273
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 005 456	CI		2 005 456	479 866
	TOTAL (III)	CJ	185 574 932	CK	1 570 015	184 004 916	87 098 801	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 544 116 350	IA	497 465 419	1 046 650 930	908 257 166	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 91 082 309)			DA	91 082 309	91 082 309
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 723 783	5 723 783
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	(30 271 233)	(30 271 233)
	Report à nouveau			DH	74 019 485	90 416 233
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(28 248 432)	(16 396 748)
	Subventions d'investissement			DJ	1 302 660	1 953 990
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	113 608 571	142 508 333
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	415 007	540 135
	Provisions pour charges			DQ	196 958 549	187 143 457
	TOTAL (III)			DR	197 373 556	187 683 593
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 818 269	5 043 627
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	200 048 414	89 873 518
	Dettes fiscales et sociales			DY	28 277 459	23 917 715
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	29 609 466	30 797 942
	Autres dettes			EA	471 915 162	428 428 779
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	735 668 772	578 061 584	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	30	3 655	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 046 650 930	908 257 166	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	735 668 772
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE							Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	237 868 080	FH	283 337 181	FI	521 205 262	392 716 016		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	237 868 080	FK	283 337 181	FL	521 205 262	392 716 016		
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN	2 650 650	2 860 364			
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	34 318 006	47 822 457			
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 597 056	6 845 086			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	563 770 975	450 243 925	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	50 372 950	36 016 321	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(5 063 501)	7 533 639	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	376 036 843	254 156 437	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 616 749	8 362 274	
	Salaires et traitements*						FY	51 241 938	49 269 384	
	Charges sociales (10)						FZ	24 970 210	26 071 136	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	34 919 437	32 448 233
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	15 155	105 240
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	43 627 727	46 992 850	
	Autres charges (12)						GE	5 603 308	6 452 134	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	587 340 820	467 407 654	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(23 569 844)	(17 163 729)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 392 428	4 790 858	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		1 260 000	
	Différences positives de change						GN	1 307	15 311	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	5 393 736	6 066 170	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 806 338	8 146 082	
	Différences négatives de change						GS	2 373	30 556	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	8 808 712	8 176 639	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 414 976)	(2 110 468)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(26 984 820)	(19 274 197)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	12	57		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	651 330	651 330		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	245 567	124 026		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	896 909	775 413		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	245 673	1 101		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	120 439	50 768		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	366 112	51 869		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	530 797	723 543		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 794 409	(2 153 906)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	570 061 621	457 085 508		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	598 310 054	473 482 257		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(28 248 432)	(16 396 748)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	8 668 299	8 004 439	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	joindre en annexe :							
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
complement provision controle Urssaf 15/16				28 787				
rep subvention WWTP agence eau						651 330		
divers				106		12		
interets controle fiscal 2016/17				55 502		55 502		
interets retard controle fiscal 2018/19				91 652				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation

N° 2053
1 / 1

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

31/12/2021

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1 521 870	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	13 153 971	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	12 309 637	KH		KI	5 088 731		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	8 673 310	KK		KL	216 523	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	9 139 759	KQ		KR	229 972
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 076 740 900	KT		KU	48 415 413
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	1 509 259	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 954 400	LC		LD	279 158	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	111 524 031	LI		LJ	62 930 630		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 228 851 300	LO		LP	117 160 430		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	34 547 483	8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 059 706	IU		IV	6 118 856			
TOTAL IV				LQ	38 607 189	LR		LS	6 118 856			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 282 134 331	ØH		ØJ	123 279 286			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DØ	1 521 870	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	13 153 971	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	17 398 369	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	8 889 834	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH	9 369 732	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 125 156 314	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 509 259	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 233 559	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	46 867 200	MZ		NA	127 587 461	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY	46 867 200	NG		NH	1 299 144 530	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	34 547 483	ØZ			
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	5 000	2F	10 173 562	2G			
	TOTAL IV		I3		NJ	5 000	NK	44 721 046	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	46 867 200	ØK	5 000	ØL	1 358 541 417	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	1 521 870	EL		EM		EN	1 521 870		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 833 998	PF	420 920	PG		PH	12 254 919		
TOTAL I		RK	13 355 868	RM	420 920	RN		RO	13 776 789		
Terrains		PI	1 855 281	PJ	698 639	PK		PL	2 553 921		
Constructions	Sur sol propre	PM	6 315 179	PN	241 655	PO		PQ	6 556 834		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	6 379 416	PW	582 364	PX		PY	6 961 780		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	421 278 978	QA	32 279 206	QB		QC	453 558 185		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	1 152 441	QI	57 858	QJ		QK	1 210 299		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 128 799	QM	638 793	QN		QO	9 767 592		
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	446 110 097	QV	34 498 517	QW		QX	480 608 614		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	459 465 966	OP	34 919 437	OQ		OR	494 385 404		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	540 135	4B	120 439	4C	245 567	4D	415 007	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	88 817 067	4Y	9 457 729	4Z	3 452 244	5A	94 822 552	
	Provisions pour impôts (I)	5B	1 325 152	5C	1 830 522	5D	1 325 152	5E	1 830 522	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	97 001 238	EP	34 169 998	EQ	30 865 762	ER	100 305 474	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	187 683 593	TV	45 578 688	TW	35 888 725	TX	197 373 556	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	0Z		03		04		05	
		– titres de participation	9U	1 510 000	9V		9W		9X	1 510 000
		– autres immobilisations financières (I) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	1 554 860	6P	15 155	6R		6S	1 570 015	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	3 064 860	TY	15 155	TZ		UA	3 080 015	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	190 748 453	UB	45 593 844	UC	35 888 725	UD	200 453 572	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	43 642 883	UF	34 318 006					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ	1 950 961	UK	1 570 719					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

N° 2056

1 / 1

31/12/2021

Provisions pour impôts

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	38 112		UM			UN	38 112		
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières	UT	10 173 562		UV			UW	10 173 562		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	118 964 089		118 964 089						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	193 421		193 421						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	8 036		8 036						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	58 912		58 912					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	40 017 774		40 017 774					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	946		946					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	162 976		162 976						
	Charges constatées d'avance	VS	2 005 456		2 005 456						
	TOTAUX		VT	171 623 288		VU	161 411 613		VV	10 211 675	
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 818 269		5 818 269						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	200 048 414		200 048 414						
Personnel et comptes rattachés		8C	12 710 019		12 710 019						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 374 344		9 374 344						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 590 028		5 590 028						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	603 067		603 067						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	29 609 466		29 609 466						
Groupe et associés (2)		VI	471 815 555		471 815 555						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	99 607		99 607						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	735 668 772		VZ	735 668 772					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 678 829		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 112 412		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☐Exercice N. clos le :
31/12/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		168 824
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	108 417	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	60 407	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	11 557 997	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		15 148 395
	Amendes et pénalités	WJ	245 567	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	3 344 831	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	1 289 039
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1 170	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		1 170
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	3 442 227	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		3 452 257
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	4 871 768		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
		{ - imposées au taux de 0 %								WH			
		{ - imposées au taux de 19%								WP			
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
		{ - imputées sur les déficits antérieurs								XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	269 621	XA	5 122 807
Produit net des actions et parts d'intérêts :													
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	1 602 425	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI					YG	1 606 080		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	39 849 088	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI						
					déficit (II moins I)					XJ	19 789 402		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN			XO	19 789 402		

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2021

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

31/12/2021

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	18 437 674
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	18 437 674
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	19 789 402
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	38 227 076
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice				ZT	13 234 314
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
postes			8X	5 483 054	8Y 1 492 963
IDR			8Z	485 818	9A 703 583
RSN			9B	11 841	9C 71 146
Provisions pour dépréciation *					
provision pour dépréciation des stocks			9D	15 155	9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
effort construction			9K	207 785	9L 213 334
contribution sociale de solidarité			9M	320 282	9N 211 538
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	11 557 997	YO 4 871 768
			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**ETAT ANNEXE à : 10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

N° 2058-B
1 / 1

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

31/12/2021

Provisions pour risques et charges

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	90 416 233		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale { - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(16 396 748)			Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E				Autres répartitions		ZE						
						Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	0F	74 019 485			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	74 019 485					
						TOTAL II		ZH	74 019 485					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	25 029 724	26 424 241					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	2 321 793	2 301 470					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	49 854	177 168					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	349 334	914 524					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	348 286 135	224 339 032					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	376 036 843	254 156 437					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 610 742	2 932 882					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4 006 007	5 429 392					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 616 749	8 362 274					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	60 418 271	35 591 374					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	88 730 404	71 563 837					
DIVERS	- Montant brut des salaires *						0B	46 887 684						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.95 %	2.08 %					
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)							
							Si oui cocher 1 Sinon 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		JL	
							Plus-values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		JO	
							Plus-values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01/01/2021** et clos le : **31/12/2021** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	717.00
Dont apprentis	YF	10.00
Dont handicapés	YG	14.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	521 205 262
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	521 205 262

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	5 597 056
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	2 650 650
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	8 247 706

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	334 317 175
Variation négative des stocks	OQ	(5 063 501)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	89 770 825
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 603 308
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	424 627 807

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 104 825 162

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	104 825 162

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV	X																																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																			GX		521 205 262																						
Effectifs au sens de la CVAE																			EY		717.00																						
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																			HX																								
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	1	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	1												
Date de cessation																			HR			/			/																		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117 VILLE LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	666 667
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SDE Dénomination PETROINEOS REFINING LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 26 666 667

Adresse : N° Voie ogier house

Code Postal JE49W Commune JERSEY Pays GBR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique GIE Dénomination LA CRAU

N° SIREN (si société établie en France) 302079439

% de détention 66.66

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110

Commune LAVERA

Pays FRA

Forme juridique GIE Dénomination 3TC

N° SIREN (si société établie en France) 410263610

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110

Commune LAVERA

Pays

Forme juridique SAS Dénomination GEOSEL

N° SIREN (si société établie en France) 672049616

% de détention 19.90

Adresse : N° 7 Voie RUE E. ET A. PEUGEOT

Code Postal 92500

Commune RUEIL-MALMAISON

Pays

Forme juridique SA Dénomination GEOGAZ

N° SIREN (si société établie en France) 703002535

% de détention 14.70

Adresse : N° 2 Voie RUE DES MARTINETS

Code Postal 92576

Commune RUEIL MALMAISON

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

CA17PROREC



31/12/2021

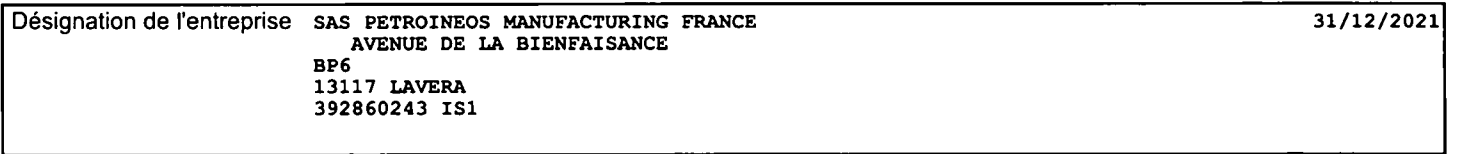
[illegible]

CA18CHAPAY



Cegid Group

CA20CHAAVA

Cegid Group

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☒

Désignation de l'entreprise	SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA 392860243 IS1	31/12/2021
-----------------------------	--	------------

--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE	
SIRET	3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Raffinage du pétrole	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	19 789 403
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : sap
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable :			Tél :
- du conseil :			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
- N° d'agrément :			

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)
							(f)
							(g)
							(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

du 01012021

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas le seuil autorisé par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	45 655
Total	45 655

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2021.. (total col. 9 + total col. 10) 10	45 655	- de l'exercice 2021.. 10	(19 789 402)
- de l'exercice précédent 10	57 394	- de l'exercice précédent 10	(15 520 733)
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA , le 11052022 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2021

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC – Réduction d'impôt au titre du mécénat	6 000

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
FAM – CI Famille	30 112

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

**PETROINEOS
MANUFACTURING
FRANCE SAS**

Exercice terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2021

dont le total est de 1 046 650 930 **EUROS**

et au compte de résultat faisant apparaître une perte

de 28 248 432 **EUROS**

Pétroineos Manufacturing France SAS (« la Société ») est domiciliée en France. Le siège social est situé Avenue de la bienfaisance, BP6, 13 117 LAVERA.

Les comptes de la Société sont consolidés dans la société mère Petroineos Trading Limited, domiciliée au Royaume-Uni, située Ogier House The esplanade St Helier, JE4 9WG JERSEY.

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques et de recherche. La Société rassemble uniquement les activités de raffinage. Ses activités de production s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel les sociétés qui exploitent le site se refacturent les coûts encourus avec une marge.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact de l'épidémie COVID-19 sur l'activité

L'épidémie a continué à impacter l'activité de l'entreprise en 2021. Mais grâce aux mesures mises en place depuis le début de l'épidémie en 2020, la Société a pu poursuivre son exploitation normalement.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le président le 30 Avril 2022

Les comptes sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC n°2014-03. Les chiffres comparatifs sont les chiffres au 31 décembre 2020.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au coût historique et amorties selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans.

Les créances et dettes en devises sont réévaluées au cours du 31 Décembre publiés par la Banque de France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. CICE

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Au 1er janvier 2019 le CICE a été remplacé par un allègement de cotisations patronales.

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Etat de l'actif immobilisé

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles ¹

La méthode du traitement des immobilisations par composant a été appliquée.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des durées de d'utilité suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'utilité depuis le 1 ^{er} janvier 2012
Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	10 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 30 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	5 à 8 ans
Logiciel	1 à 10 ans

La Société ne pratique pas d'amortissement dérogatoire.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs

Les principaux projets en cours et à venir sont les suivants :

- Projet de fiabilisation et augmentation de puissance du réseau de tête
- Revamping des bacs de stockage
- Rénovation du poste électrique S
- Projets Blue Sky (décarbonation et transition énergétique)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition initial d'une immobilisation corporelle est constitué notamment de son prix et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les frais d'établissements se composent de frais d'acquisition pour d'un montant de 1,5 m€.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs.

¹ Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

4.1.2. Immobilisations financières ²

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les prêts et autres immobilisations financières (dépôts et autres créances immobilisés) sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont dépréciés le cas échéant, par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture.

Les autres immobilisations financières au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre (k€)	
	2021	2020
Exeltium	7 061	3 472
GRT Gaz	3 011	482
GPMM	101	106
Total Autres immobilisations financières	10 173	4 060

4.2. Etat des provisions

4.2.1. Provisions pour risques et charges ³

4.2.1.1. Provisions pour pensions et obligations similaires

Au titre de ses salariés propres, la Société reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSI), préretraite postés et divers autres engagements sociaux (IDR, mutuelle, médailles du travail). Ce sont des régimes à cotisation définies.

² Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

³ Voir le tableau de variation des provisions et dépréciations présenté en annexe.

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les principales hypothèses actuarielles retenues aux fins de l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

Assumptions

Assumptions at census date	31 December 2020	31 December 2021
A Financial assumptions		
1. Discount rate	0,50%	1,00%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	0,50%	1,00%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	1,75%	2,00%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,75%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%
B Demographic assumptions		
Mortality rates:		
1. • Male - In Service	INSEE TH 16/18	INSEE TH 16/18
2. • Female - In Service	INSEE TF 16/18	INSEE TF 16/18
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")		
	Depending on generation:	Depending on generation:
	- until 1959 : 62 y.o.	- until 1959 : 62 y.o.
	- 1960-1969 : 63 y.o.	- 1960-1969 : 63 y.o.
	- from 1970: 64 y.o.	- from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary

L'évolution de l'engagement net des fonds entre 2020 et 2021

se présente comme suit :

	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres écarts	k€ Engagements comptabilisés
Au 1er janvier 2021	134 232	-45 415	0	88 817
Coûts des services	4 744	-	-	4 744
Intérêts	1 031	-	-	1 031
Paievements	-3 452	-	-	-3 452
Ecarts actuariels	-8 052	8 052	-	0
Amortissements	0	3 681	-	3 681
Autres écarts	0	-	-	0
Au 31 décembre 2021	128 503	-33 682	0	94 821

Les engagements de retraite sont comptabilisés nets des actifs en fonds, qui représentent un montant de 1,8 M€.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La Société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

4.2.1.2. Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

La société a l'obligation de procéder à la revue régulière de ses installations.

Les dépenses de grands arrêts des installations industrielles de la raffinerie, notamment les unités UOA et UOB sont provisionnées en compte de provision pour charges sur la période s'écoulant entre deux arrêts.

Les Grands Arrêts s'effectuent avec une périodicité qui peut aller jusqu'à 6 ans en fonction de l'unité.

Le montant de la provision est une estimation basée sur le montant de l'arrêt précédent éventuellement modifié entre 2 arrêts par la survenance de faits nouveaux qui permettrait d'affiner cette estimation et prenant en compte des hypothèses d'inflation.

La provision constituée pour faire face aux charges induites par ces prochains arrêts s'élève à 100.3 M€ (dont 34.2 M€ en charges sur l'exercice).

4.2.1.3. Provision pour pertes de change

Une provision pour perte de change est constituée pour la valorisation des dettes et créances libellées en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2021.

En référence au nouveau règlement ANCN°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017, les écarts de change sur les dettes et créances commerciales doivent être reclassés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

4.2.1.4. Autres provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

En 2021, la société a repris la provision pour contrôle fiscal 2016/17 pour un montant de 1.3 m€ et a doté une provision pour contrôle fiscal 2018/19 pour un montant de 1.8 m€.

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des provisions relatives aux litiges et aux conséquences des derniers contrôles URSSAF, et des intérêts de pénalité liés au contrôle fiscal.

4.3. Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

4.4. Stocks

Les stocks de production et les stocks de pièce de rechange à caractère non immobilisable sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation des stocks de pièces de rechange est très proche de celle du marché.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision pour dépréciation concerne majoritairement les stocks de pièces de rechange à rotation lente.

	k€	
	2021	2020
Produits pétroliers	9 156	3 588
Matières consommables	644	849
Carbone & Cataliseur	0	0
Pièces de rechange	5 289	5 589
Valeur brute	15 089	10 026
Provision pour dépréciation	-1 570	-1 556
Valeur nette	13 519	8 470

Les stocks de la Société sont composés de :

- Pétrole brut et de produits raffinés, nécessaires aux besoins du Groupe Pétroineos ;
- Naphta, nécessaire aux besoins du Groupe Ineos
- Butane et propane, suite au rachat des titres Geogaz à BP France le 15 novembre 2016

Ces produits sont stockés par la Société sur les sites de Manosque, Geosel, et Geogaz. Ils sont légalement détenus par la Société, sous la forme juridique d'un prêt de consommation de stock définis par les accords suivants :

- *Crude Oil and Refined products loan and repayment agreement*, conclu avec Petroineos Trading Limited ("PITL")
- *Naphta loan and repayment agreement*, conclu avec Ineos Europe AG ("IEAG")
- *Butane loan and repayment agreement*, conclu avec PITL

Selon ces accords, l'emprunteur (la Société) est propriétaire du stock et s'engage à rétrocéder la même quantité et la même qualité de produits sur demande au prêteur (PITL ou IEAG). Dans ce contexte, l'achat de stocks est enregistré dans les livres légaux de la Société en stock et en contrepartie d'un passif du même montant représentant l'obligation de restituer le stock. Tous les coûts relatifs à ces stocks sont supportés par le prêteur, PITL ou IEAG.

Au 31 décembre 2021 la valeur nette du stock à restituer à PITL est de 9 156 K€ (ce montant concerne exclusivement les stocks de Geogaz).

4.5. Créances et dettes ⁴

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées au cours interbancaire de la dernière bourse au 31 décembre 2021. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion actif et passif qui figurent au bilan découle de cette évaluation.

Par ailleurs la position de change désormais utilisée pour la détermination de la provision pour risque de change est déterminée devise par devise et non plus toutes devises confondues. Selon l'article 17 du présent règlement, la première application constitue un changement de méthode dont l'impact doit être appréhendé à l'ouverture de l'exercice dans les capitaux propres.

La ventilation par échéance des créances et dettes est présentée en annexe ⁴.

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 2 005 K€ est essentiellement relatif à l'étalement des charges d'assurances du site.

4.6. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des filiales détenues en totalité le groupe Ineos et Petrochina et sont conclues à des conditions normales de marché.

Le détail de tous les postes affectés par des transactions avec des parties liées sont présentés en annexe⁵.

Quotas d'émissions de CO2

L'Etat attribue gratuitement, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à la Société selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE et complété par le règlement délégué EU2019/331 du 19/12/2018.

Depuis le 1er janvier 2021, l'union européenne est rentrée dans le 4ème plan d'allocation des quotas (ETS4) qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2021 à 2030 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Depuis le 1er janvier 2013, la Société applique les nouvelles dispositions comptables de l'ANC 2012-03. Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture.

La Société a retenu le modèle de production pour la comptabilisation et le suivi de ses quotas d'émission dans une comptabilité matière tenue hors bilan, à savoir que les consommations sont enregistrées dans le coût de production.

La valeur comptable des stocks de quotas est nulle à la clôture de l'exercice. La Société a consommé au titre de l'exercice 2021 : 1 260 K tonnes de quotas de CO2 qui ont fait l'objet de la comptabilisation d'une charge à payer d'un montant de 7 155 926€

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice de nos commissaires aux comptes s'élève à 99 298 €.

⁴ Voir l'état des créances et dettes présenté en annexe.

⁵ Voir le tableau des éléments relevant de plusieurs postes de bilan présenté en annexe.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers hors bilan

Engagements liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31 décembre 2020	31 décembre 2021
En milliers d'euros			
Instruments financiers conclu en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées.	27 549	47 880
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre des huiles minérales, Trésor Public (TP 1998) et Seveso.	24 570	25 525

5.2 Engagement financiers au bilan

Le montant de engagements financiers au passif du bilan est de 5 818 k€ et est relatif à des prêts accordés par les GIE Gexaro et 3TC dans le cadre de financement d'immobilisations appartenant à PIMF mais qui sont dédiées à 100 % au GIE.

Au 31/12/2021 il y a 13 prêts en cours (1 en 2015/ 4 en 2016 / 2 en 2018 / 3 en 2019 / 1 en 2020 / 2 en 2021).

Ces prêts ont une durée identique de 8 ans à partir de leur mise en place et un taux de 1.5%.

Pour information le solde au 31/12/2020 était de 4 251 k€.

5.3 Rémunérations du dirigeant

L'information n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à publier une rémunération individuelle.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'évènement significatif à signaler

7. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

7.1. Produits à recevoir

Les produits à recevoir concernant les postes suivants :

	Au 31 décembre	
	2020	2021
	En milliers d'euros	
Clients - Factures à établir	6 821	59 491
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	(4)	1

Total Produits à recevoir	6 817	59 492
----------------------------------	--------------	---------------

7.2. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2020	2021
	En milliers d'euros	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	83 506	166 396
Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	30 798	29 609
Charges de personnel – Congés payés, primes, intéressement, participation	11 502	12 706
Organismes sociaux – Charges sociales et assimilées	6 700	6 247
Etat – Autres taxes	337	320
Total Charges à payer	132 843	215 278

7.3. Capital social

Le capital social est de 91 082 K€. Aucune action n'a été créée ni remboursée au cours de l'exercice.

Il est constitué de 26 666 667 actions ayant une valeur nominale de 3.4156 € chacune, entièrement libérées et détenues par Petroineos Refining II Limited.

7.4. Charge d'impôt

	Au 31 décembre 2021			
	Résultat avant impôt	Réintégrations /Déductions	(Impôt dû) Economie	Résultat net après impôt
	En milliers d'euros			
Résultat d'exploitation	-23 570	4 963		-23 570
Résultat financier	-3 415	1 702		-3 415
Résultat exceptionnel	531			531
Participation	0			0
Résultat comptable	-26 454	6 665		-26 454
Mécénat /famille	-	-	-36	36
Autres éléments	-	-	1 830	-1 830
Déficit imputable		-		
Total	-26 454	6 665	1 794	-28 248

Ci-dessous le suivi des allègements (accroissement) de la dette future d'impôts :

	k€	
	Au 31 décembre	
	2020	2021
Pertes reportables	18 437	38 227
Différences temporaires		
Contribution sociale de solidarité des sociétés	212	320
Effort construction	213	207
Provision pour restructuration		
Retraites (hors médailles)	83 935	89 961
Provision pour risques et charges	-	-
Provision pour charges sociales (RSI/RSN)	-	-
Dépréciation des stocks	1 555	1 570
Divers		
Total différences temporaires	85 915	92 058
Total pertes reportables et différences temporaires	104 352	130 285
Effet d'impôt	26 610	33 223

La Société est sortie de l'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2011.

7.5. Chiffres d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous correspond :

- au montant des services facturés principalement dans le cadre du contrat de façonnage conclut avec PITL, conformément aux dispositions contractuelles (chiffre d'affaires « Export »).
- au montant des services facturés à des tiers, principalement dans le cadre de refacturations de coûts, lorsque les services ont été rendus (majoritairement comptabilisé dans le chiffre d'affaires « France »).

	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
	En milliers d'euros					
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	146 847	245 869	392 716	237 868	283 337	521 205
Total	146 847	245 869	392 716	237 868	283 337	521 205

7.6. Effectifs moyens

Les effectifs moyens se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2021
Cadres	237
Agents de maîtrise et techniciens	465
Employés et ouvriers	15

Effectif total

717

7.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	Au 31 décembre	
	2020	2021
	En milliers d'euros	
Charges exceptionnelles diverses	-1	-92
Provision contrôle urssaf	-51	-29
Reprises de provisions	124	
Produits exceptionnels	651	651
Résultat exceptionnel	723	531



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France *S.A.S.*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Pétroineos Manufacturing France S.A.S.
Avenue de la Bienfaisance
BP6 13117 Lavéra FRANCE
Ce rapport contient 32 pages
Référence : JE-222-484

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France S.A.S.

Siège social : Avenue de la Bienfaisance
BP6 13117 Lavéra FRANCE
Capital social : € 91 082 309

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société Pétroineos Manufacturing France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pétroineos Manufacturing France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30050101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges en matière de retraite et d'obligations similaires, telles que décrit dans la note 4.2.1.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir le rapport de l'actuaire utilisé par la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les dépenses de gros entretiens qui résulteront des prochains « grands arrêts » tel que décrit dans la note 4.2.1.2 « Provision pour gros entretiens et grandes révisions ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Pétroineos Manufacturing France S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
24 juin 2022

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 24 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

2022.06.24

14:43:32

+02'00'

John Evans
Associé

**PETROINEOS MANUFACTURING
FRANCE**

**AVENUE DE LA BIENFAISANCE
BP6
13117 LAVERA**

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	2
Bilan - Passif	3
Compte de résultat	4

Annexes

Immobilisations	7
Amortissements	8
Provisions et dépréciations	9
Créances et dettes	10
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	11
Variation des capitaux propres	12
Filiales et participations	13
Résultat des 5 derniers exercices	14

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 521 870	1 521 870		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 123 916	12 224 864	899 052	1 319 972
Fonds commercial	30 055	30 055		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	17 398 369	2 553 921	14 844 448	10 454 356
Constructions	18 259 566	13 518 615	4 740 951	5 118 474
Installations techniques, matériel, outillage	1 125 156 314	454 683 556	670 472 758	655 461 922
Autres immobilisations corporelles	10 742 819	9 852 522	890 297	182 419
Immobilisations en cours	127 587 462		127 587 462	111 524 032
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 509 371	1 510 000	32 999 371	32 999 371
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112	38 112
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 173 563		10 173 563	4 059 707
ACTIF IMMOBILISE	1 358 541 418	495 895 404	862 646 014	821 158 365
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	5 933 155	1 570 016	4 363 139	4 883 328
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	9 156 253		9 156 253	3 587 728
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	380 000		380 000	380 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	118 964 090		118 964 090	49 478 699
Autres créances	40 442 068		40 442 068	25 586 907
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	8 693 911		8 693 911	2 702 274
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 005 456		2 005 456	479 867
ACTIF CIRCULANT	185 574 932	1 570 016	184 004 916	87 098 802
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 544 116 350	497 465 420	1 046 650 930	908 257 167

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 91 082 309)	91 082 309	91 082 309
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 723 783	5 723 783
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-30 271 234	-30 271 234
Report à nouveau	74 019 485	90 416 234
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-28 248 433	-16 396 748
Subventions d'investissement	1 302 660	1 953 990
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	113 608 571	142 508 334
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	415 008	540 136
Provisions pour charges	196 958 549	187 143 457
PROVISIONS	197 373 557	187 683 593
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	5 818 269	5 043 628
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 048 414	89 873 519
Dettes fiscales et sociales	28 277 460	23 917 716
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 609 467	30 797 942
Autres dettes	471 915 163	428 428 780
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	735 668 772	578 061 584
Ecarts de conversion passif	30	3 656
TOTAL GENERAL	1 046 650 930	908 257 167

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	237 868 081	283 337 182	521 205 263	392 716 016
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	237 868 081	283 337 182	521 205 263	392 716 016
Production stockée				
Production immobilisée			2 650 651	2 860 365
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 318 006	47 822 458
Autres produits			5 597 056	6 845 086
PRODUITS D'EXPLOITATION			563 770 976	450 243 925
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			50 372 950	36 016 321
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-5 063 501	7 533 640
Autres achats et charges externes			376 036 844	254 156 438
Impôts, taxes et versements assimilés			5 616 749	8 362 275
Salaires et traitements			51 241 938	49 269 385
Charges sociales			24 970 211	26 071 137
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 919 438	32 448 233
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 155	105 240
Dotations aux provisions			43 627 728	46 992 850
Autres charges			5 603 309	6 452 135
CHARGES D'EXPLOITATION			587 340 821	467 407 654
RESULTAT D'EXPLOITATION			-23 569 845	-17 163 729
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 392 428	4 790 859
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 260 000
Différences positives de change			1 308	15 312
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 393 736	6 066 171
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 806 338	8 146 083
Différences négatives de change			2 374	30 556
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			8 808 712	8 176 639
RESULTAT FINANCIER			-3 414 976	-2 110 468
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-26 984 821	-19 274 198

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13	57
Produits exceptionnels sur opérations en capital	651 330	651 330
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	245 567	124 026
PRODUITS EXCEPTIONNELS	896 910	775 413
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	245 674	1 101
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	120 439	50 769
CHARGES EXCEPTIONNELLES	366 113	51 870
RESULTAT EXCEPTIONNEL	530 797	723 543
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 794 409	-2 153 906
TOTAL DES PRODUITS	570 061 622	457 085 509
TOTAL DES CHARGES	598 310 054	473 482 257
BENEFICE OU PERTE	-28 248 433	-16 396 748

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	1 521 870		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 153 971		
Terrains	12 309 638		5 088 732
Dont composants			
Constructions sur sol propre	8 673 311		216 524
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	9 139 759		229 973
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 076 740 901		48 415 414
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 509 260		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 954 400		279 159
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	111 524 032		62 930 630
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 228 851 300		117 160 431
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 547 483		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 059 707		6 118 856
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 607 190		6 118 856
TOTAL GENERAL	1 282 134 331		123 279 287

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			1 521 870	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			13 153 971	
Terrains			17 398 369	
Constructions sur sol propre			8 889 834	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 369 732	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			1 125 156 314	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 509 260	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			9 233 559	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	46 867 200		127 587 462	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 867 200		1 299 144 531	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			34 547 483	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 000	10 173 563	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 000	44 721 046	
TOTAL GENERAL	46 867 200	5 000	1 358 541 418	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	1 521 870			1 521 870
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 833 999	420 920		12 254 919
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 355 869	420 920		13 776 789
Terrains	1 855 282	698 640		2 553 921
Constructions sur sol propre	6 315 179	241 655		6 556 834
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	6 379 416	582 364		6 961 781
Installations techniques, matériel et outillage industriels	421 278 979	32 279 207		453 558 186
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	1 152 441	57 859		1 210 300
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 128 800	638 793		9 767 593
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	446 110 097	34 498 518		480 608 615
TOTAL GENERAL	459 465 966	34 919 438		494 385 404

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	540 136	120 439	245 567	415 008
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	88 817 067	9 457 729	3 452 244	94 822 552
Provisions pour impôts	1 325 152	1 830 522	1 325 152	1 830 522
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	97 001 238	34 169 999	30 865 762	100 305 475
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	187 683 593	45 578 689	35 888 725	197 373 557
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 510 000			1 510 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 554 861	15 155		1 570 016
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	3 064 861	15 155		3 080 016
TOTAL GENERAL	190 748 454	45 593 844	35 888 725	200 453 573
Dotations et reprises d'exploitation		43 642 883	34 318 006	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		1 950 961	1 570 719	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 173 563		10 173 563
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	118 964 090	118 964 090	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	193 421	193 421	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	8 037	8 037	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	58 912	58 912	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	40 017 774	40 017 774	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	946	946	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	162 977	162 977	
Charges constatées d'avance	2 005 456	2 005 456	
TOTAL GENERAL	171 623 289	161 411 613	10 211 675

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	5 818 269	5 818 269		
Fournisseurs et comptes rattachés	200 048 414	200 048 414		
Personnel et comptes rattachés	12 710 020	12 710 020		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 374 344	9 374 344		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 590 029	5 590 029		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	603 067	603 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 609 467	29 609 467		
Groupe et associés	471 815 555	471 815 555		
Autres dettes	99 607	99 607		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	735 668 772	735 668 772		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

2 678 829

Emprunts remboursés en cours d'exercice

1 112 413

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	7 119 600		
Créances rattachées à des participations	38 112		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	7 060 852		
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	86 503 926		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	7 899 044		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 957 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	469 734 780		

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		142 508 334
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		142 508 334
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	16 396 748	
Variations des subventions d'investissement	651 330	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		16 396 748
Résultat de l'exercice	28 248 433	
SOLDE		28 899 763
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		113 608 571

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GIE LA CRAU		66,67		38 112	5 327 970
GEOSEL SNC	3 014 996	19,9	22 889 771		93 690 348
	132 430 722		22 889 771		30 086 545
GIE 3TC		50			3 249 618
GEOGAZ	671 200	14,7	4 500 000		19 056 015
	9 319 029				2 382 752
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309
Nombre d'actions					
- ordinaires	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	521 205 263	392 716 016	472 939 414	546 983 625	497 245 080
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	18 170 533	11 839 955	55 181 060	58 806 856	57 983 796
Impôts sur les bénéfices	1 794 409		3 456 258	14 025 221	1 473 983
Participation des salariés				2 456 315	
Dot. Amortissements et provisions	44 624 557	28 236 703	60 328 140	13 816 220	48 545 989
Résultat net	-28 248 433	-16 396 748	-5 124 280	28 509 100	7 963 824
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,61	0,44	2,07	1,59	2,12
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-1,06	-0,61	-0,19	1,07	0,3
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	717	712	706	698	676
Masse salariale	51 241 938	49 269 385	51 970 995	48 703 243	50 206 558
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	24 970 211	26 071 137	25 262 407	25 983 771	24 709 279

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 91 082 309 Euros
Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 392 860 243**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente juin à 11 heures 30,

L'Associé Unique de la société Petroineos Manufacturing France SAS, la société Petroineos Refining Limited représentée par Monsieur Franck DEMAY,

propriétaire des 26 666 667 actions composant le capital social de la société Petroineos Manufacturing France SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat,
- Fin du Mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire et nomination du Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Fin du Mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant et nomination du Commissaire aux Comptes Suppléant,
- Déclaration des stocks SAGESS entreposés
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat déficitaire de 28 248 432 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 28 248 432 de la façon suivante : au report à nouveau

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 108 417 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de KPMG SA est arrivé à expiration et décide de désigner en remplacement DELOITTE & Associés, 6 place de la Pyramide, 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX – en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte que le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant de SALUSTRO REYDEL est arrivé à expiration et décide de désigner en remplacement BEAS SAS, 6 place de la Pyramide, 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX – en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION

- 1) L'Associé unique prend acte que le contrat d'entreposage signé le 26 mai 2017 pour le Brut a pris fin le 31 décembre 2020 et qu'un nouveau contrat d'entreposage a été signé le 4 décembre 2020 pour le Brut.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 1 an expirant au 31 décembre 2021, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Brut	192 008

Concernant le Brut, il est précisé qu'un nouveau contrat a été signé le 2 décembre 2021. Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Brut	192 008

- 2) L'Associé unique prend acte que le contrat d'entreposage en date du 29 juin 2017 pour l'Essence SP 95 et le Carburacteur est resté en vigueur jusqu'au 30 avril 2021.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} mai 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Base Oxyfree	15 129
Carburacteur	24 671

L'Associé unique prend acte que le contrat en date du 29 juin 2017 pour l'Essence SP et le Carburacteur a pris fin au 30 avril 2021 et que la société a signé deux nouveaux contrats avec la SAGESS :

- a- Dans le cadre d'un premier contrat d'entreposage signé le 2 décembre 2021 ayant pris effet au 1^{er} mai 2021, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Carburacteur Bio Free MELANGE	12 671

- b- Dans le cadre d'un deuxième contrat d'entreposage signé le 2 décembre 2021 ayant pris effet au 1^{er} mai 2021, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
SP 95 Base Oxyfree	15 129

- 3) Aux termes de ces contrats, Petroineos Manufacturing France SAS a souscrit un certain nombre d'obligations relatives à la garde et à la conservation des produits pétroliers de la SAGESS, partie intégrante du dispositif de stockage stratégique de l'Etat Français.

Il est rappelé que les produits entreposés au titre des contrats d'entreposage sont la propriété exclusive et inaliénable de la société SAGESS qui seule peut en disposer. En particulier, aucune sûreté ou autre garantie ne peut être prise ou inscrite sur les produits SAGESS.

La présente résolution, partie intégrante du procès-verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes, sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

HUITIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.



Pour l'Associé Unique
Petroineos Refining Limited
Franck DEMAY